

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DE LA COMMUNE DE VEAUGUES

# Commune de VEAUGUES

ANNEE 2018

N° 6

Publication le 10/10/2018

# SOMMAIRE

## Délibérations du Conseil Municipal

*(Extraits des délibérations conformes au registre)*

### **Séance du 21 septembre 2018**

- D\_2018\_09\_044 - Décision modificative n°2 – Budget communal
- D\_2018\_09\_045 - Avenant au bail de chasse
- D\_2018\_09\_046 - Avenant à la convention de mise à disposition des locaux médicaux
- D\_2018\_09\_047 - Location d'un local communal

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 10/10/2018  
Et publication ou notification du  
10/10/2018

L'an 2018, le 21 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.  
Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/09/2018.  
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/09/2018.

**Présents** : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : DEVAUTOUR Jean-Marie, GAUDRY Patrick, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

**Excusé(s) ayant donné procuration** : MM : GITTON Axel à M. JOULIN Laurent, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

**Absent(s)** : MM : GIRARD Roger, LEBLANC Jérôme

**A été nommé secrétaire** : M. DEVAUTOUR Jean-Marie

### D\_2018\_09\_044 – Décision modificative n°2 - Budget communal

**Vu le Budget primitif de la commune adopté par délibération n°D\_2018\_04\_016 du 6 avril 2018 ;**

**Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération n°D\_2018\_06\_35 du 29 juin 2018 ;**

**Vu les travaux prévus rue de la gare ;**

**Madame le Maire propose la modification budgétaire suivante :**

Section	Sens	Chapitre	Compte	Montant
I	D	21 Immobilisations corporelles	2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions	+ 7 000 €
I	D	23 Immobilisations incorporelles	2315 Installations, matériel et outillages techniques	- 7 000 €

Après délibération, le Conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/10/2018  
Le Maire,  
Sophie CHESTIER



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 10/10/2018  
Et publication ou notification du  
10/10/2018

L'an 2018, le 21 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/09/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/09/2018.

**Présents :** Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : DEVAUTOUR Jean-Marie, GAUDRY Patrick, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

**Excusé(s) ayant donné procuration :** MM : GITTON Axel à M. JOULIN Laurent, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

**Absent(s) :** MM : GIRARD Roger, LEBLANC Jérôme

**A été nommé secrétaire :** M. DEVAUTOUR Jean-Marie

### D\_2018\_09\_045 – Avenant au bail de chasse

**Vu la délibération 2015/09/068 du 18 septembre 2015 concernant les baux communaux ;**  
**Vu le bail signé avec Madame Nathalie SOULET ;**  
**Vu le Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'Union Syndicale des Chasseurs de Veaugues ;**

**Madame le Maire** explique que l'Union Syndicale des Chasseurs de Veaugues a élu un nouveau Président le 3 juin 2018 et qu'un avenant au bail doit être fait au nom du nouveau Président.

**Madame le Maire** précise que le prix reste identique.

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité les modalités de l'avenant.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/10/2018  
Le Maire,  
Sophie CHESTIER



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 10/10/2018  
Et publication ou notification du  
10/10/2018

L'an 2018, le 21 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/09/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/09/2018.

**Présents** : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : DEVAUTOUR Jean-Marie, GAUDRY Patrick, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

**Excusé(s) ayant donné procuration** : MM : GITTON Axel à M. JOULIN Laurent, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

**Absent(s)** : MM : GIRARD Roger, LEBLANC Jérôme

**A été nommé secrétaire** : M. DEVAUTOUR Jean-Marie

### D\_2018\_09\_046 – Avenant à la convention de mise à disposition des locaux médicaux

Vu la délibération D\_2017\_11\_085 du 24 novembre 2017 concernant la convention de mise à disposition des locaux médicaux ;

Vu les différents baux signés avec les professionnels de santé ;

Madame le Maire explique qu'une ligne téléphonique a été installée au cabinet médical pour une mise à disposition des professionnels de santé.

A cet effet, Madame le Maire propose de modifier le tarif, lié aux charges, de la façon suivante :

- Charges (plafonné à 60 € / mois) :
  - Eau, électricité, chauffage, téléphone : 1,50 € / demi-journée
  - Eau, électricité, chauffage, téléphone, 1h de ménage : 2,00 € / demi-journée

Après délibération, le conseil municipal :

- APPROUVE** à l'unanimité la modification des tarifs tels que proposés ci-dessus.
- AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/10/2018  
Le Maire,  
Sophie CHESTIER



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	9	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 10/10/2018  
Et publication ou notification du  
10/10/2018

L'an 2018, le 21 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CHESTIER Sophie, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/09/2018.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/09/2018.

**Présents** : Mme CHESTIER Sophie, Maire, Mmes : CAZIOT Chantal, THIROT Sylvie, MM : DEVAUTOUR Jean-Marie, GAUDRY Patrick, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MAZUÉ André, RAFFESTIN Gérard

**Excusé(s) ayant donné procuration** : MM : GITTON Axel à M. JOULIN Laurent, LEBACQ Michel à Mme CHESTIER Sophie

**Absent(s)** : MM : GIRARD Roger, LEBLANC Jérôme

**A été nommé secrétaire** : M. DEVAUTOUR Jean-Marie

### D\_2018\_09\_047 – Location d'un local communal

**Madame le Maire** évoque le fait que le cabinet d'avocat, situé actuellement au 6 grande rue à Veaugues, cherche des locaux plus grands.

**Madame le Maire** propose de louer au cabinet d'avocat les anciens bâtiments administratifs de l'ESAT. Ceci sera possible après différents travaux.

A cette fin, une convention de mise à disposition des locaux doit être prévue.

#### Tarifs :

- Loyer : 250 € / mois
- Charges : 50 € / mois (comprenant l'eau, l'électricité, le chauffage)

#### Paiement :

- A terme échu

Après délibération, le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité les éléments de mise à disposition des locaux indiqués ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/10/2018  
Le Maire,  
Sophie CHESTIER

